Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 23 (1965)

Heft: 1

Artikel: Répartition des exportations suisses entre la CEE et l'AELE

Autor: Bretscher, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-135898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Documents

Répartition des exportations suisses entre la CEE et l'AELE

R. Bretscher
Université de Genève

A un moment où notre pays cherche sa voie européenne, il nous a semblé utile de rendre compte dans ces lignes des quelques résultats de nos recherches portant sur la répartition des exportations suisses entre la Communauté économique européenne et l'Association européenne de libre-échange [1].

Sur la base d'une analyse détaillée des statistiques par pays et par groupes de produits, nous avons cherché à mettre en évidence les traits caractéristiques de notre commerce extérieur et à tirer certaines conclusions quant aux causes probables influençant la répartition géographique de nos exportations. Relevons d'emblée que nous avons exclu de nos travaux l'étude des avantages et inconvénients de chacune des deux formules d'intégration économique.

L'examen de nos chiffres d'exportation d'après-guerre nous a amenés à choisir pour année de base 1961, année pour laquelle nous disposions des dernières données. La figure 1 retrace l'évolution de nos exportations vers les pays formant actuellement les deux groupes économiques, Grèce et Finlande exclues. Il apparaît que depuis 1951, après une période de réajustement des échanges commerciaux européens, cette évolution a été remarquablement parallèle et cela d'une manière particulièrement frappante à partir de 1957. En vue d'une comparaison éventuelle avec d'autres pays, il a semblé indiqué de nous référer aux statistiques publiées par l'OCDE consacrées au commerce extérieur des pays membres avec le reste du monde.

Afin d'en obtenir une image complète et détaillée, nous avons dressé la matrice de notre commerce extérieur, en décomposant ce dernier en 176 branches économiques et en effectuant les recherches pour les 64 pays qui représentaient, soit pour nos exportations, soit pour nos importations, un montant minimum de 2 millions de dollars pendant l'année prise en considération [2].

Par un système de hachures et de couleurs, il a été possible de représenter graphiquement les informations chiffrées contenues dans ce tableau, représentation dont on trouvera un condensé schématique à la figure 2. Les conclusions suivantes peuvent en être tirées:

1. Un nombre restreint de pays nous fournissent chacun la gamme presque complète de tous les produits figurant dans la matrice; ce sont: l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et, pour les produits fabriqués, la Suède. Ces pays totalisent à eux seuls en valeur 80 % de toutes nos importations.

---

[1] Nous aimerions saisir l'occasion de présenter aux professeurs Jacques L'Huillier et Luigi Solari nos vifs remerciements pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à notre travail et pour les précieux conseils et encouragements dont ils nous ont fait profiter tout au long de cette étude.

[2] Les travaux fastidieux de dépouillement et d'analyse ont été grandement facilités par l'utilisation de l'ordinateur IBM 1620 que l'Université et l'Observatoire de Genève ont gracieusement mis à notre disposition.

2. Nos principales industries d'exportation, en suivant l'ordre de la nomenclature douanière, sont les suivantes: produits laitiers et fromages, chocolats, tabacs manufacturés, produits chimiques organiques, colorants et vernis, produits pharmaceutiques et cosmétiques, matières synthétiques, textiles, produits en aluminium, machines, industrie photographique, appareils médicaux, horlogerie. Ces quelques catégories de produits représentent à elles seules près de 80% de la valeur de nos exportations et elles s'étendent, pour chacune de ces industries, à presque tous les 64 pays pris en considération [1].

3. Notre commerce est particulièrement intense avec nos partenaires de l'OCDE, y compris le Canada et les Etats-Unis; 87 % de nos importations en proviennent, alors que nous leur livrons 71 % de nos exportations. Les échanges avec ces pays s'étendent dans les deux sens sur toute la gamme des produits, alors que les importations provenant de pays tiers portent surtout sur les produits alimentaires et les matières premières, et les exportations à leur destination ne comprennent que des produits fabriqués.

On constate donc que notre commerce n'est pas bilatéral, en ce sens qu'il n'apparaît pas de lien géographique ou politique direct entre la provenance de nos importations et la destination de nos exportations. Aussi avons-nous concentré par la suite notre attention sur la répartition de nos exportations entre la CEE et l'AELE.

Le tableau 1 nous donne pour les 157 catégories de produits les chiffres absolus et relatifs des exportations vers les deux groupes économiques. Cette répartition a été représentée graphiquement aux figures 3 à 6 en ce qui concerne les chiffres relatifs, et à la figure 7 pour les chiffres absolus.

Les figures 3 à 6 ont l'inconvénient d'accorder à chaque industrie la même importance; elles permettent cependant d'obtenir la loi de répartition des industries en fonction du rapport des exportations vers la CEE, respectivement vers l'AELE, aux exportations totales de ces industries.

La forme de ces lois de répartition semble particulièrement intéressante pour les produits fabriqués (fig. 5), qui tendent à se distribuer selon une courbe en cloche et plus précisément selon une loi de Laplace-Gauss.

Les produits alimentaires et les matières premières (fig. 3 et 4) accusent une importance accrue entre 80 et 100 % pour la CEE et 0 et 5 % pour l'AELE. Ce fait peut en partie être expliqué de la manière suivante: en raison du faible montant des exportations de ces industries, il se peut que les quantités touchant les pays de l'AELE soient trop faibles pour être enregistrées par les statistiques, alors qu'elles sont à peine suffisantes pour l'être dans celles des pays de la CEE. (Une explication complémentaire sera donnée un peu plus loin.) Il en résulte dans le graphique d'ensemble (fig. 6) une déformation vers les extrémités des distributions marginales.

Ces observations nous ont suggéré une première hypothèse:

Les valeurs des catégories de produits fabriqués exportés vers la CEE et vers l'AELE, mesurées par rapport à leurs valeurs d'exportation totales, tendent à se répartir selon une loi de Laplace-Gauss.

---

[1] Dans la figure 2, les points 1 et 2 se traduisent graphiquement par le fait que les hachures représentant les importations s'étendent dans le sens horizontal, alors que celles de nos exportations se répartissent verticalement.

Dans ces graphiques, pour chaque point la somme de l'abscisse et de l'ordonnée ne peut dépasser 100. Il en résulte que l'ensemble des points possibles est contenu dans un triangle délimité par les deux axes et par une droite coupant ces derniers en leur valeur 100.

Une telle limitation n'existe pas pour les points de la figure 7 concernant l'analyse de nos exportations en valeurs absolues.

En décomposant ce graphique en bandes verticales et en calculant pour les points contenus dans chacune d'elles une valeur moyenne, on pourrait constater que ces moyennes sont sensiblement alignées selon une droite. Cette liaison linéaire est vérifiée par le coefficient de corrélation linéaire — qui s'élève à 0,88 — calculé sur l'ensemble des points.

Nous sommes alors amenés à émettre une deuxième hypothèse:

En ce qui concerne la répartition de leurs exportations entre la CEE et l'AELE, il existe, pour les 85 industries dont la valeur dépassait 1000 dollars pour la CEE, une liaison linéaire très forte.

Pour chaque point, on a de plus établi le rapport de la valeur des exportations vers l'AELE à celle des produits destinés à la CEE. Il en résulte deux nouvelles distributions, suivant que l'on pondère ou non chaque point proportionnellement à la valeur d'exportation vers la CEE. On constate que l'on peut, là encore, leur ajuster des courbes de Laplace-Gauss.

Nous retiendrons donc une troisième hypothèse que nous formulerons comme suit:

Les valeurs, par catégories de produits des exportations vers l'AELE, exprimées en pourcent des exportations correspondantes vers la CEE, tendent à se répartir selon une loi de Laplace-Gauss.

Des trois hypothèses, nous pouvons tirer la conclusion suivante:

La répartition de nos exportations entre l'AELE et la CEE est déterminée par un certain nombre de causes systématiques, altérées par des causes accidentelles.

Sans avoir la prétention d'être exhaustifs, nous nous contenterons ici d'énumérer trois des principales causes systématiques:

1. *Potentialité des marchés :* Pour la mettre en évidence, il s'agirait d'étudier la population, sa composition, son revenu. Une telle étude ne devrait pas être seulement statique, mais également dynamique, en recherchant une juste évaluation des perspectives.

2. *Propension à importer les produits suisses :* Cette propension est déterminée entre autres par le genre de vie de la population, le genre d'activité économique du pays, par sa politique économique, par son tarif douanier, par son appartenance éventuelle à un groupement préférentiel.

3. *Distance économique :* Cette cause s'apparente aux deux autres. La distance économique n'est pas seulement fonction du nombre de kilomètres séparant deux pays, mais également des facilités de contact, déterminées entre autres par les moyens de communications à disposition. Par exemple, pour la Suisse, une région située sur le Rhin, à 800 km., sera économiquement tout aussi proche qu'une autre située peu derrière la barrière du Jura.

Une étude sommaire nous laisse supposer que les caractères qualitatifs des populations et des économies nationales, comme par exemple l'activité économique, le genre de vie, le revenu, etc., ne sont pas systématiquement différents entre la CEE et l'AELE. On peut alors penser que la distance économique a une certaine influence sur nos exportations vers nos partenaires européens où la part des produits suisses dans les importations totales des pays européens diminue pour plusieurs d'entre eux en raison de la distance économique qui les sépare du nôtre.

La distance économique représente peut-être également une des raisons pour lesquelles les industries de moindre importance ont tendance à écouler leurs produits en presque totalité vers nos pays voisins qui, à l'exception de l'Autriche, sont membre de la CEE. Il faut alors relever qu'une solution allant à l'encontre de cette loi ne serait pas optimale sur le plan de l'économie mondiale (voir fig. 8).

Il apparaît encore, selon la figure 1, que les causes systématiques confèrent à la répartition de nos exportations une stabilité marquée. On peut dès lors se demander si la seule action des tarifs douaniers, ces derniers n'étant qu'un des facteurs de la deuxième cause systématique retenue, sera suffisante pour influencer de façon significative la répartition de nos exportations vers l'AELE et la CEE.

Remarques méthodologiques:

1. L'ajustement des courbes de Laplace-Gauss aux distributions marginales des figures 5 et 7 a été accepté statistiquement sur la base du test d'adéquation du χ^2 au seuil de signification de 5 % [1].

2. La signification du rapport de corrélation linéaire, calculé pour le nuage de points de la figure 8, a été vérifiée par le test de Student-Fisher avec un seuil de 5 % [2].

3. On trouvera dans les ouvrages classiques de statistique mathématique un exposé détaillé des méthodes appliquées dans ce travail.

---

[1] *Cf.* MORICE et CHARTIER: *Méthode statistique*, Paris, Imprimerie nationale, 1954, p. 238-245.
[2] *Cf.* MORICE et CHARTIER: *op. cit.* p. 348-363.

TABLEAU 1

Liste des 157 groupes de produits exportés vers la CEE et l'AELE en 1961

		CEE Milliers $	% *	AELE Milliers $	% *
Produits alimentaires					
001	Animaux vivants	3.425	90	81	2
012	Viande séchée, salée, fumée	25	80		
013	Préparations et conserves de viande	198	18	726	64
022	Lait et crème	2.975	41		
024	Fromage et caillebotte	25.574	69	2.108	6
031	Poissons	492	98		
032	Préparations de poissons	32	52		
042	Riz	17	90		
046	Semoule et farine de froment	46	85		
047	Produits à base de céréales	1.702	35	560	11
051	Fruits et noix frais (sans oléagineux et agrumes)	1.386	92	95	6
051.1-2	Agrumes	24	68	16	34
052	Fruits secs	25	86		
053	Préparations et conserves de fruits	1.214	63	312	16
054	Légumes, racines, tubercules frais et secs	2.493	96	18	1
055	Légumes en conserves et préparations de légumes	237	22	473	43
061	Sucre et miel	604	84	109	15
071	Café	4.500	84	575	11
072	Cacao	151	83	14	7
073	Chocolat	7.826	56	2.570	18
074	Thé et maté	194	98		
075	Epices	17	68		
081.3	Tourteaux et résidus d'huiles végétales	109	52	98	46
112	Boissons alcooliques	578	59	173	18
221	Graines, noix et amandes oléagineuses	2	66		
411	Huiles animales	168	63		
421	Huiles végétales douces	684	68	298	30
431	Huiles végétales et animales élaborées	726	68	283	27
Matières premières					
212	Pelleteries non apprêtées	288	88	24	7
231.1	Caoutchouc naturel et gommes similaires	13	81	3	19
231.2	Caoutchouc synthétique	4	13	24	75
242.1	Bois à pulpe	32	100		
242.2	Bois conifères pour sciage	193	100		
242.3	Bois non conifères pour sciage	1.031	96	53	4
243.1	Traverses de chemin de fer	19	100		
244	Liège brut et déchets	126	98		
251.1	Déchets de papier et vieux papiers	1.189	91	120	9
261.3	Soie grège non moulinée	790	87	8	9
262.1	Laine de mouton lavée à dos, suint	27	10		
262.2	Laine lavée à fond	100	48	40	17
262.6	Laine d'effilochage	104	64	5	3
262.9	Déchets de laine	479	25	55	3
263	Coton	860	50	699	41
265	Lin, chanvre, sisal	105	87		
266	Fibres synthétiques	1.122	20	1.714	30
267	Déchets textiles	1.103	70	114	7
276	Amiante	219	67	65	20
282	Déchets de fer	703	89	88	11
284	Déchets de métaux non ferreux	2.199	96	77	4
321	Charbons et composés	48	46		
	A reporter	66.178		11.598	

* Exportations totales = 100.

		CEE Milliers $	%	AELE Milliers $	%
	Report	66.178		11.598	
332.1-3	Huiles légères	5	45	1	9
332.4-5	Huiles lourdes et lubrifiants	191	47	61	15
512	Produits chimiques organiques	28.421	38	11.947	16
513	Produits chimiques inorganiques él. ox.	1.955	83	165	7
514	Autres produits chimiques inorganiques	2.797	62	902	20
515	Produits radio-actifs	191	98		
521	Produits chimiques bruts dérivés du charbon et du pétrole	223	61	54	15
531	Matières colorantes	32.799	32	12.816	13
Produits fabriqués					
122	Tabacs manufacturés	13.433	96	286	2
532	Produits tannants	108	33	93	28
533	Peintures, vernis	1.858	58	521	16
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	36.830	29	8.740	15
551	Huiles essentielles	4.000	35	1.742	15
553	Parfumerie, produits de beauté	2.040	77	218	8
554	Savons	3.401	35	1.662	17
561	Engrais	367	81		
571	Explosifs	280	31		
581.1	Produits par polyaddition	6.496	52	2.758	22
581.2	Produits par copolymérisation	2.983	45	1.984	30
581.3	Cellulose régénérée	1.057	29	669	18
581.9	Autres matières plastiques	399	52	103	13
599	Insecticides et autres	8.298	34	3.276	14
611	Cuir naturel et artificiel	1.365	56	385	15
612	Articles manufacturés en cuir	555	51	301	28
613	Pelleteries tannées	384	76	46	9
629.1	Chambres à air en caoutchouc	3.011	52	1.659	29
631	Contre-plaqué, bois artificiel	3.964	81	435	9
632	Bois à emballages et construction	328	36	250	28
641	Papiers et cartons	2.971	64	942	20
642	Papiers et cartons manufacturés	3.206	62	907	18
651	Filés et fils	28.863	44	20.532	31
652 653	Tissus	34.695	43	19.285	24
654	Tulle, dentelles, broderies	11.695	37	5.409	17
655	Textiles spéciaux	4.674	42	2.426	20
656	Articles façonnés en textiles	893	39	365	16
657	Tapis	573	55	349	34
661	Ciment	916	93	49	5
662	Matériaux de construction, argile réfractaire	1.120	67	436	26
663	Manufacturés en matières minérales	3.206	51	1.656	26
664	Verre	389	42	114	12
665	Verrerie	520	48	208	19
666	Poterie	235	46	40	18
667	Pierres précieuses, perles	21.876	64	4.818	14
673	Barres et profilés en fer ou acier	1.586	62	706	28
675	Feuillards en fer ou acier	225	46	231	48
677	Fils de fer ou d'acier	495	70	55	8
678	Tubes en fer ou acier	3.234	45	1.250	17
679	Ouvrages en fer ou acier, coulés ou forgés	1.437	56	610	24
681	Argent, platine	1.920	65	640	22
682	Cuivre ouvré ou non	4.514	47	835	9
683	Nickel ouvré ou non	1.491	82	181	10
684	Aluminium ouvré ou non	9.203	46	4.963	25
	A reporter	363.854		129.679	

		CEE Milliers $	%	AELE Milliers $	%
	Report	363.854		129.679	
685	Plomb ouvré ou non	17	39		
686	Zinc ouvré ou non	50	45	13	35
687	Etain ouvré ou non	58	60	30	31
691	Eléments de construction finis, constructions	720	36	219	11
692	Récipients métalliques pour stockage ou transport	922	51	270	15
693	Câbles métalliques et grillages	283	27	132	13
694	Clous, vis, boulons, etc.	9.848	67	3.171	22
695	Outils à main et pour machines	6.218	51	2.386	19
696	Coutellerie	795	40	499	25
697	Ustensiles de ménage	1.617	69	277	12
698	Articles manufacturés en métal	7.651	68	1.786	16
711	Machines génératrices non électriques	16.054	68	9.469	16
712	Matériel de laiterie et tracteurs	1.660	41	2.014	50
714	Machines de bureau	9.286	41	5.178	23
715.1	Machines-outils pour métaux	33.504	42	11.973	15
715.2	Machines pour métaux	2.033	52	575	15
717.1	Machines textiles	55.111	47	17.743	15
717.2	Machines à coudre	5.362	42	3.143	24
718.1-2	Machines pour l'industrie du papier et l'imprimerie	11.881	49	4.961	20
718.3	Machines pour l'industrie alimentaire	2.160	28	1.129	15
718.4-5	Machines de terrassement et pour les industries minérales	3.354	47	781	11
719.1	Machines chaud et froid	7.333	41	2.656	15
719.2	Pompes centrifuges	19.878	56	5.759	16
719.3	Equipement de manutention	6.434	36	1.838	10
719.4	Appareils domestiques non électriques	139	56	78	31
719.5	Machines-outils	6.770	52	2.182	17
719.6-7	Pesage et roulements à billes	4.049	54	1.026	14
722.1	Machines génératrices électriques	8.255	8	4.546	16
722.2	Appareils pour circuits électriques	11.679	36	6.108	19
723	Câbles et fils électriques	2.329	38	1.569	25
724	Appareils électriques pour téléphones et télégraphes	7.655	44	1.341	8
725	Appareils domestiques électriques	5.033	50	2.870	28
726	Appareils à rayons X	686	51	202	15
729	Appareils et fournitures électriques et électroniques divers	27.648	48	7.316	16
731	Locomotives et wagons marchandises	1.485	37	980	24
732	Automobiles	44	11	65	16
732.9	Cyclomoteurs et pièces détachées	335	37	312	35
734	Avions	605	18	13	0
735	Navires et bateaux	190	78	29	16
812	Appareils sanitaires et plomberie	4.399	81	564	10
821	Meubles	1.796	75	389	16
841.11	Vêtements dessus hommes	1.394	72	234	12
841.12	Vêtements dessus femmes	5.383	60	2.225	25
851	Chaussures	6.574	47	3.712	27
861.3	Jumelles, microscopes	877	43	166	8
861.4-6	Appareils et matériels photographiques	4.391	33	2.663	20
861.7-8	Appareils médicaux et de mesure non électriques	2.901	36	1.683	81
862	Films, produits chimiques pour photographie	1.068	50	482	23
863	Films cinématographiques	208	41	181	36
864.1	Montres, mouvements et boîtiers	43.016	16	28.797	10
864.2	Horloges, mouvements et parties	13.965	50	3.604	13
891.1	Phonographes, magnétophones	4.681	40	974	23
891.4-8	Instruments de musique	217	24	150	16
894.1	Transports enfants et malades	1	25	1	25
894.2-4	Jouets et articles de sport	1.060	58	233	16
Total		735.016		280.376	

Source : OCDE, Commerce extérieur, série C, janvier-décembre 1961, vol. II et « supplément ».

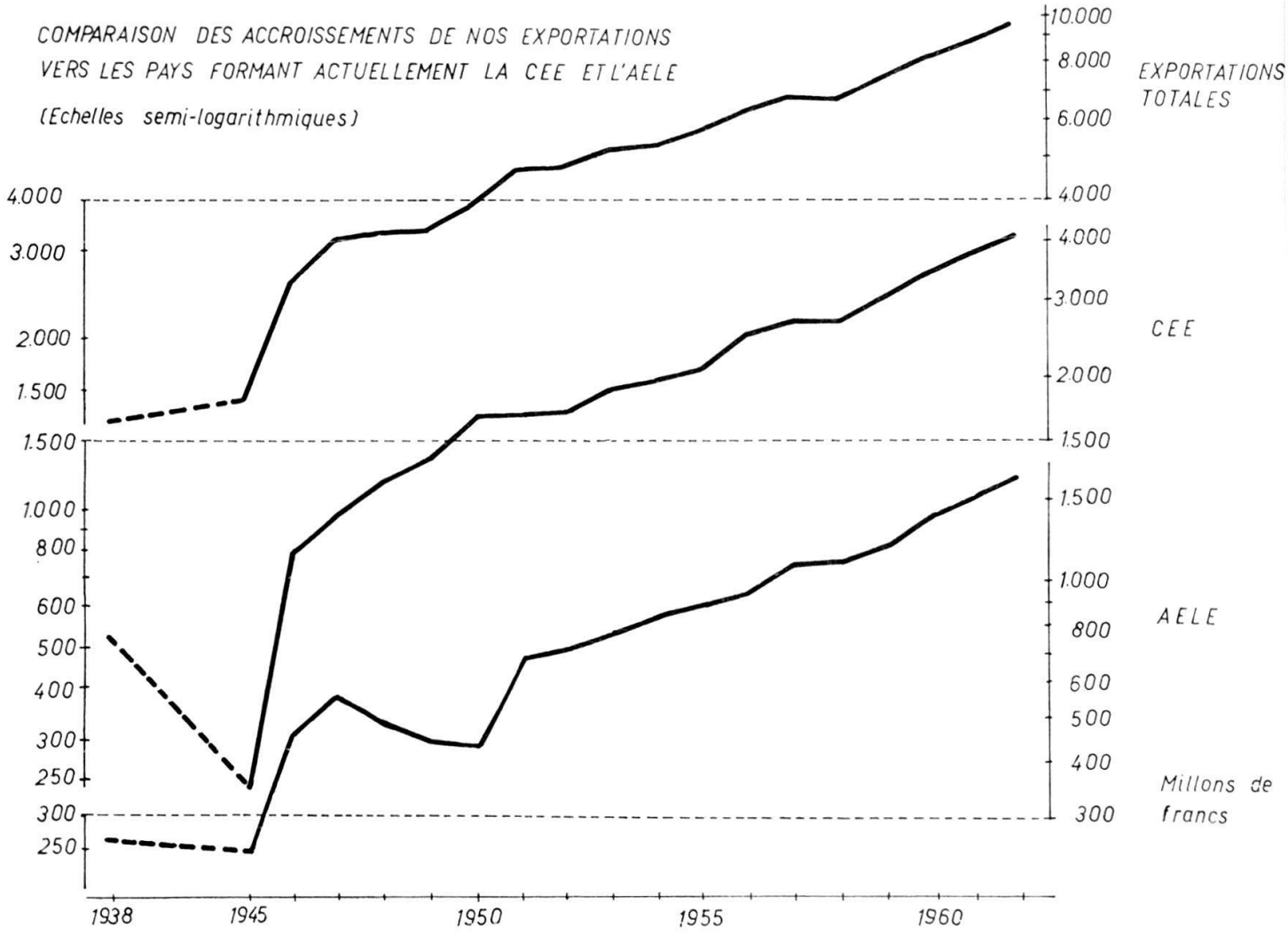

FIGURE 1

L'utilisation de l'échelle semi-logarithmique permet la mise en évidence du taux d'accroissement. Ainsi un taux d'accroissement constant, par exemple 10 %, sera représenté par des droites parallèles entre elles, quels que soient les chiffres absolus des phénomènes représentés.
On relèvera que l'évolution des exportations vers la CEE et celle vers l'AELE sont remarquablement parallèles entre 1951 et 1962.

Source : Statistique du commerce suisse. Rapports annuels, 1re partie.

SCHEMA DE LA MATRICE DU COMMERCE EXTERIEUR SUISSE

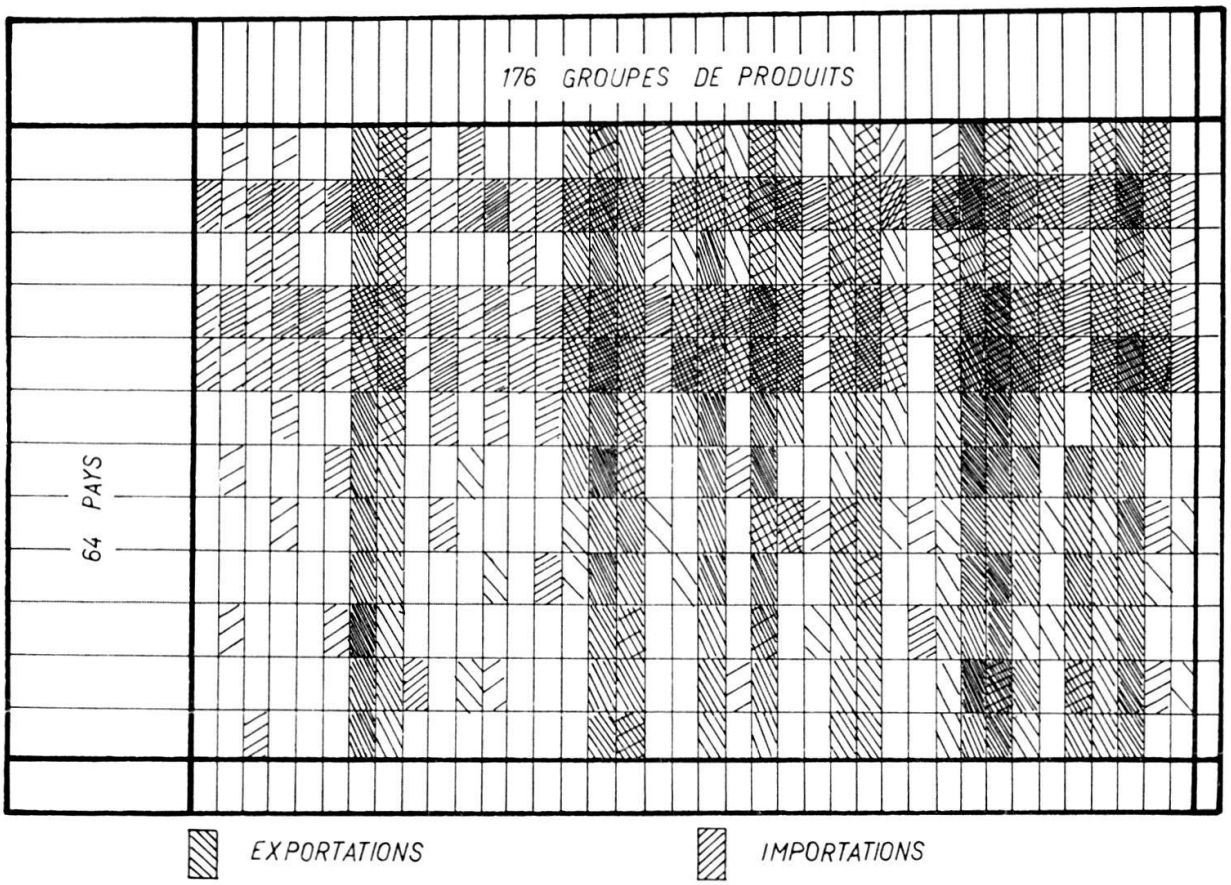

FIGURE 2

Il s'agit d'un condensé schématique de la grande matrice du commerce extérieur suisse, par pays et par catégories de produits. L'intensité des hachures est proportionnelle aux valeurs des importations et des exportations. On peut remarquer qu'un petit nombre de pays nous fournissent chacun presque toute la gamme des 176 catégories de produits, alors que les produits de nos grandes industries d'exportation se répandent dans tous les pays du monde. Cela est illustré graphiquement par le fait que nos importations varient selon les lignes alors que nos exportations varient selon les colonnes.

Source : OCDE, Commerce extérieur, série C, janvier-décembre 1961, vol. II et suppl.

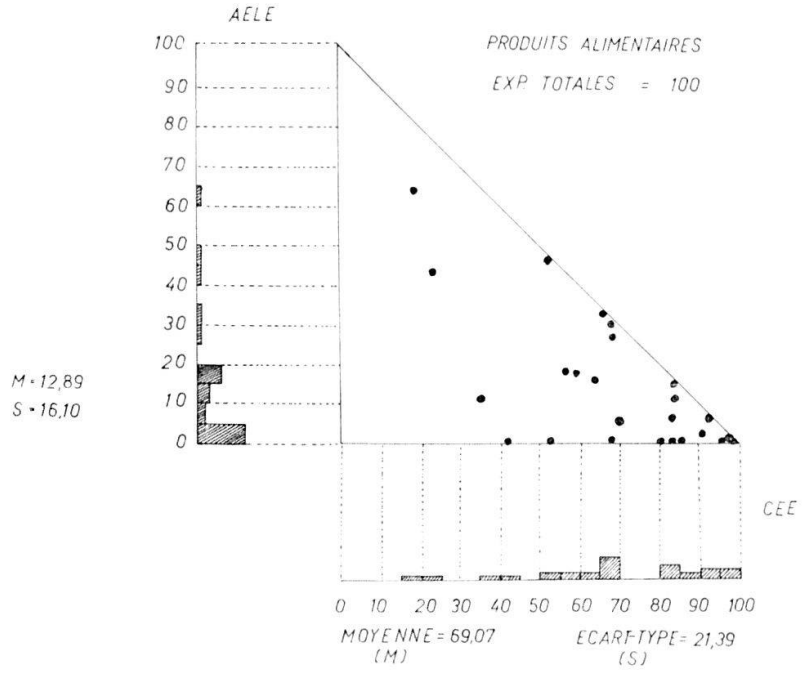

FIGURE 3

Chaque point représente un groupe de produits. Par exemple un point d'ordonnée 40 et d'abscisse 50 représente une industrie dont 40 % de son exportation totale vont vers l'AELE et 50 % vers la CEE; l'exportation de cette industrie vers les deux groupes représente par conséquent 90 %, et on pourrait vérifier que le point se situe bien sur la diagonale reliant les deux axes à 90. Les surfaces hachurées des histogrammes sont proportionnelles au nombre de points situés dans les colonnes respectives en ce qui concerne la CEE et dans les lignes respectives pour l'AELE. La largeur de chaque ligne ou colonne est de 5 %.

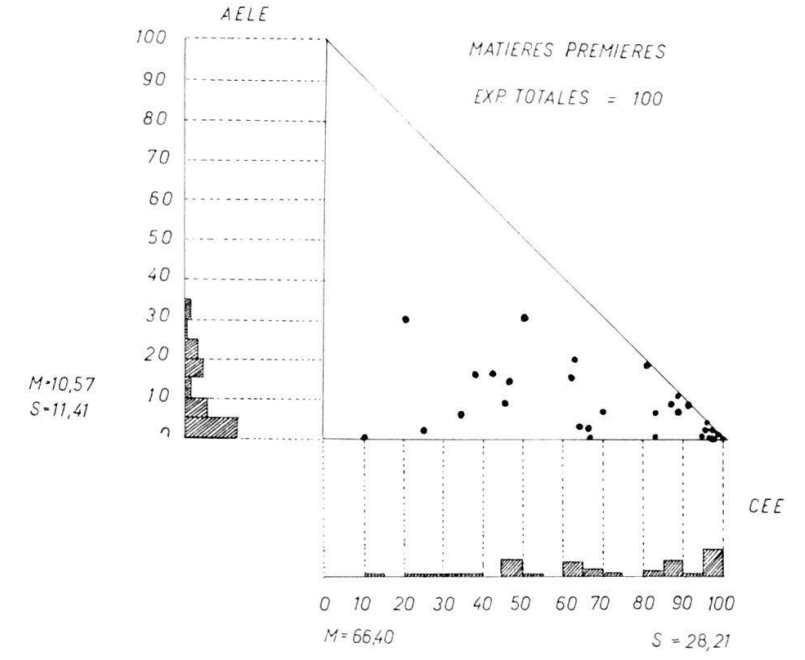

FIGURE 4

Mêmes remarques que pour la figure 3.

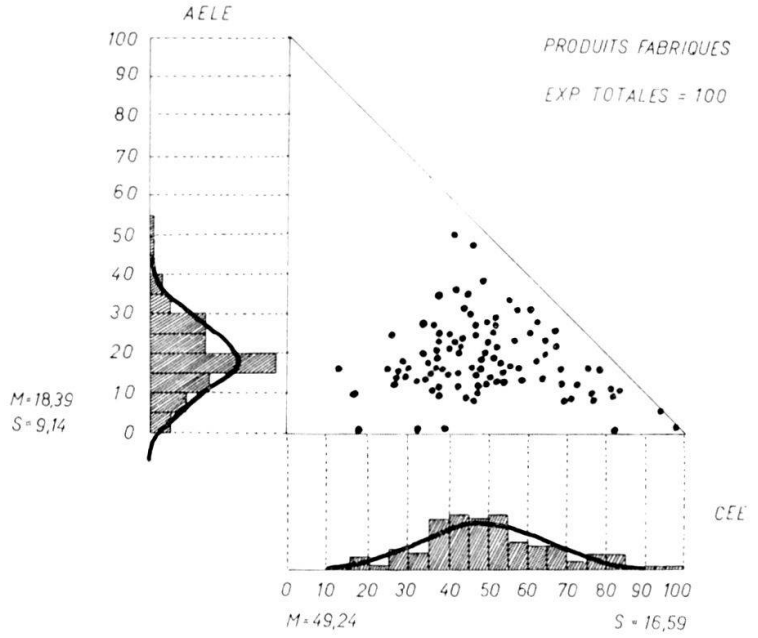

FIGURE 5

Les produits fabriqués représentent, en valeur, plus de 90 % de nos exportations totales. L'ajustement des courbes de Laplace-Gauss semble relativement bon; le test du χ^2, avec un seuil de signification de 5 %, a été concluant.

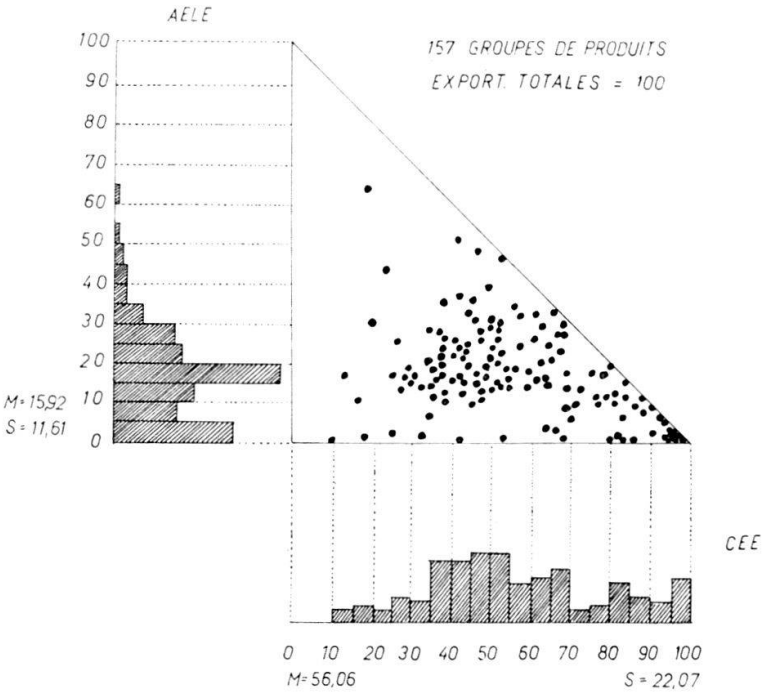

FIGURE 6

C'est la réunion des trois graphiques précédents. L'importance accentuée des catégories de produits situées entre 80 et 100 % en ce qui concerne la CEE et entre 0 et 5 % pour l'AELE provient des produits alimentaires et des matières premières.

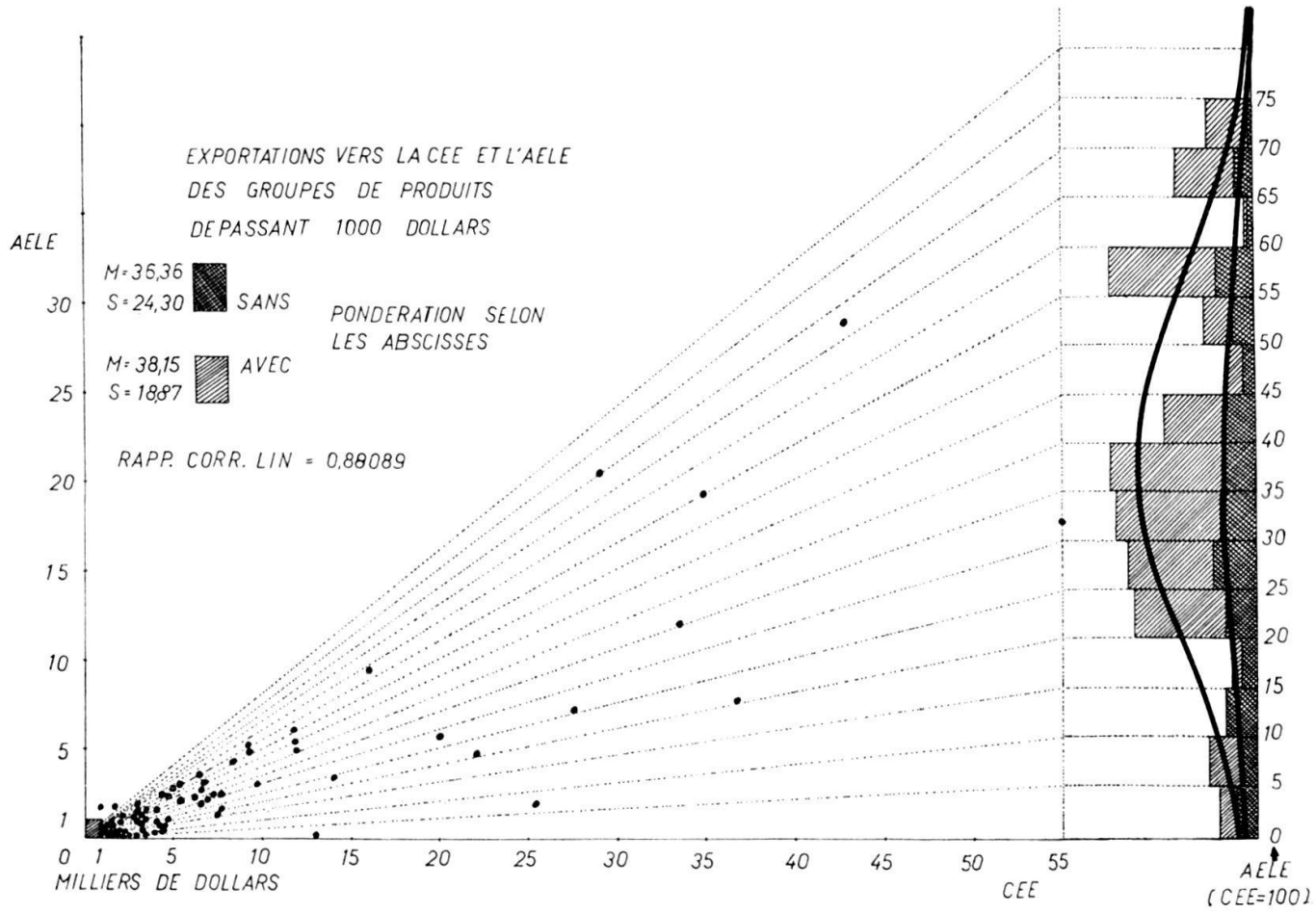

FIGURE 7

C'est la répartition des 157 catégories de produits non plus en valeurs relatives, mais en valeurs absolues. Les deux histogrammes de droite représentent l'importance des exportations vers l'AELE en pour-cent des exportations vers la CEE. Les industries ont été comptées simplement dans l'histogramme à hachures croisées, alors qu'elles ont été pondérées selon l'importance de leurs exportations vers la CEE dans l'histogramme à hachures simples. Les petites industries dont l'exportation vers la CEE n'atteint pas mille dollars ont été éliminées.

Par exemple un point d'abscisse 20 et d'ordonnée 10 représente une industrie exportant pour 20.000 dollars de marchandises vers la CEE et pour 10.000 dollars vers l'AELE. Il sera compté dans le faisceau 50-55 avec la valeur 1 dans l'histogramme à hachures croisées et pondéré par 20 dans l'histogramme à hachures simples. Le test d'adéquation du x^2, avec seuil de signification de 5 %, a été concluant pour l'ajustement des deux courbes de Laplace-Gauss.

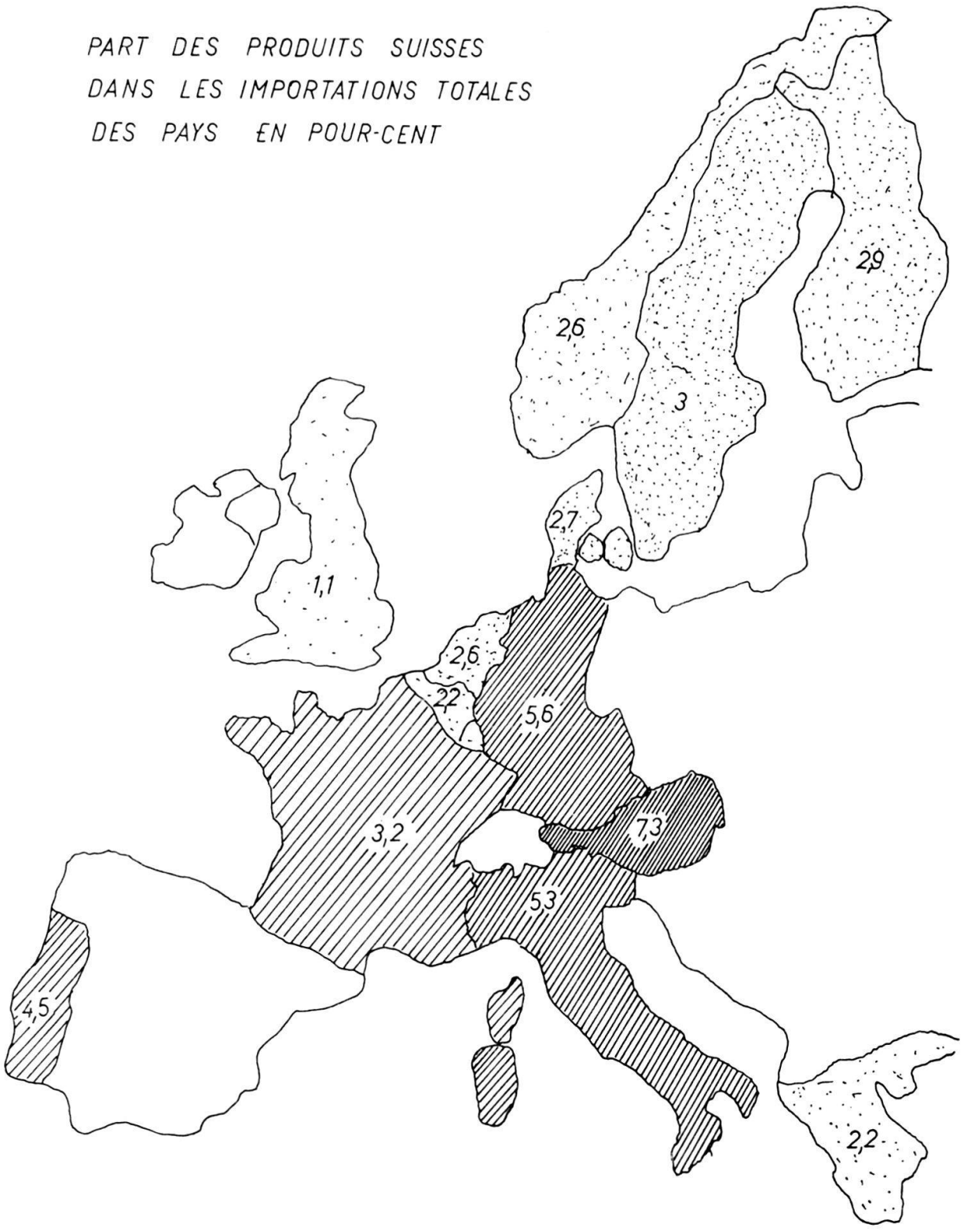

FIGURE 8

Sources : OCDE, Commerce extérieur, série C, Besoins et Moyens de l'Europe, p. 102, tableaux 4-3; Communautés économiques: Statistiques de base (1962), tableau 52.